## Sous-section 3.—Salaires et gages dans les industries manufacturières du Canada, 1932.

La somme déboursée par les manufacturiers en salaires et gages se monte en 1932 à \$505,883,323, somme répartie parmi 495,398 employés, contre \$813,049,842 en 1929 (694,434 employés) et \$509,382,027 en 1917 (621,694 employés). La somme payée en 1932 se répartit à raison de \$164,695,605, soit 32·5 p.c. du total, parmi 95,070 employés à salaire qui forment 19 p.c. de l'effectif global, et \$341,187,718, soit 67·5 p.c., parmi 400,328 employés à gages, qui constituent 81 p.c. du total.

La moyenne des salaires dans l'industrie manufacturière en 1932 est de \$1,732, contre \$1,872 en 1931 et \$1,299 en 1917. La moyenne des gages en 1932 était de \$852, contre \$957 en 1931, \$1,045 en 1929 et \$760 en 1917. Au cours des seize années sous revue la moyenne de salaire a augmenté de 33 p.c., tandis que la moyenne de gages n'a augmenté que de 12 p.c. (voir tableaux 4 et 25.)

Moyenne des gains par provinces et groupes industriels.—En 1932, l'Ontario montre la plus forte moyenne de salaire, soit \$1,806, suivi par le Québec avec \$1,724, le Manitoba à \$1,685, et la Colombie Britannique, \$1,658. Plusieurs grandes corporations ont leur siège social à Montréal, Toronto, Vancouver ou Winnipeg, ce qui tend à élever la moyenne des salaires dans ces provinces. Dans les autres provinces des Prairies les moyennes sont plus faibles, spécialement en Saskatchewan, tandis que dans les Provinces Maritimes les salaires moyens sont encore plus bas, attendu qu'il y a comparativement peu de grands bureaux exécutifs dans ces provinces.

La Colombie Britannique avec des gages moyens de \$999 est à la première place dans le Dominion en 1932, étant de \$147 plus élevée que la moyenne générale. Dans les provinces de l'Ouest la moyenne des gages est généralement plus haute, ce qui est dû à la proportion anormalement faible d'ouvrières, et les ouvriers sont en plus grand nombre occupés dans les industries payant de forts gages comme le bois et le papier, l'éclairage et l'énergie électriques. Dans les quatre provinces à l'est de la rivière Ottawa les gages moyens dans les manufactures sont inférieurs à la moyenne du Dominion, tandis que de l'Ontario à l'ouest c'est le contraire. Le caractère saisonnier de quelques-unes des principales industries telles que la conservation du poisson, l'abatage du bois, tend à réduire les gages moyens des Provinces Maritimes et du Québec, tandis qu'en plus, le Québec a une plus grande proportion d'ouvrières employées principalement dans les textiles, les aliments et le tabac que toute autres provinces excepté l'Ile du Prince-Edouard.

La plus forte moyenne de salaire, savoir \$1,988, est déclarée par le groupe des industries chimiques, tandis que le groupe des produits du bois et du papier avec un salaire moyen de \$1,373 en 1932, est le plus bas. Dans les gages payés, les usines centrales électriques viennent en premier lieu avec une moyenne de \$1,360, attendu qu'il n'y a pas d'ouvrières dans cette industrie. Les industries textiles, d'un autre côté, ont la plus basse moyenne de gages, à \$697, parce que dans ce groupe près de 58 p.c. des employés à gages sont des femmes. Comme le montre le tableau 21 de ce chapitre, plus de 53 p.c. des ouvrières employées dans les industries manufacturières au Canada sont dans les textiles.